

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Conformément au *Règlement régissant la démolition des immeubles* (RCA02-19003), avis est donné que le comité d'étude des demandes de permis de démolition siégera à la mairie d'arrondissement, située au 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le 13 août 2025, à 17 h, pour disposer de la demande soumise en vue de la démolition partielle du bâtiment principal situé au 39, chemin de Lasalle, sur les lots portant les numéros 2 135 364 et 3 536 820 du cadastre du Québec.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné (**au plus tard le 11 août 2025**), faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire d'arrondissement de Lachine par courriel à l'adresse suivante : lachinegreffe@montreal.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

« Demande de démolition »
a/s de Michel Séguin
Secrétaire d'arrondissement substitut,
Ville de Montréal
Arrondissement de Lachine
1800, boulevard Saint-Joseph,
Montréal (Québec) H8S 2N4.

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée **au plus tard le 11 août 2025** pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Toute personne adressant une opposition doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement. L'adresse du projet concerné doit également être mentionnée.

La documentation afférente à cette demande peut être consultée au Bureau Accès Montréal, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine du lundi au jeudi de 8h30 à 17h, et le vendredi de 8h30 à 12h. Vous pouvez aussi le joindre au (514) 872-0311.

Toute opposition ou commentaire sera soumis au comité d'étude des demandes de démolition avant de rendre une décision.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 1^{er} août 2025.

Michel Séguin
Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Secrétaire d'arrondissement substitut
Pour le Comité d'étude des demandes de permis de démolition



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Certificat de publication de l'avis public

Tel que prévu au *Règlement sur la publication des avis publics* de l'arrondissement de Lachine (RCA20-19002) adopté le 9 mars 2020 par le conseil d'arrondissement, je soussignée, Viviana Iturriaga, secrétaire d'arrondissement substitut de l'arrondissement de Lachine, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public concernant la demande de démolition partielle du bâtiment principal situé au 39, chemin de Lasalle, sur les lots portant les numéros 2 135 364 et 3 536 820 du cadastre du Québec.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 1^{er} août 2025

Michel Séguin

Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Secrétaire d'arrondissement substitut
